

Communiqué de presse, 9 février 2023

RENDEZ-VOUS 2023 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ÉCO-RESPONSABLES : LES ENTREPRISES SE TRANSFORMENT ET SONT RÉCOMPENSÉES POUR LEUR ENGAGEMENT

Ce mardi 7 février avait lieu le Rendez-Vous EVE 2023 à la Cité Internationale Universitaire de Paris. L'événement annuel du programme CEE¹ - EVE - Engagements Volontaires pour l'Environnement, transport et logistique - est incontournable pour les professionnels du transport et de la logistique. Il fut l'occasion d'échanger, de témoigner et de s'engager pour une filière toujours plus mobilisée sur les enjeux environnementaux et notamment la décarbonation. Les représentants du programme EVE ont également récompensé 14 entreprises pour la réduction concrète de leurs émissions de gaz à effet de serre ou la mise en œuvre d'actions de coopération efficaces. Pour ceci, les entreprises lauréates ont reçu des trophées EVE.

Face à une crise énergétique d'ampleur inédite, il est primordial que les acteurs maîtrisent leur consommation énergétique dans une logique de sobriété, ce qui leur offre l'opportunité de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Les entreprises du secteur des transports et de la logistique se sont réunies autour de la thématique : "Adaptation, formation, innovation : comment les entreprises agissent-elles pour la transition écologique du secteur du transport ?".

Pleinement conscients des enjeux environnementaux de la filière, les acteurs du transport et de la logistique agissent de manière responsable pour réduire leurs impacts environnementaux : le programme EVE leur permet de structurer leur approche pour être plus efficace.

"En 2022, le programme EVE comptait 2440 entreprises engagées ou labellisées, toutes typologies d'acteurs confondues, ce qui représente une croissance de 19% par rapport à 2021. Nous sommes très heureux de constater que tous, à leur échelle et selon leurs possibilités, s'investissent dans la transition énergétique", a déclaré Philippe Machu Chef du bureau de la performance économique et environnementale des transports routiers au Ministère des Transports, avant d'ajouter : "L'engagement de réduction de la part de toutes les entreprises ayant intégré le programme depuis 2021, est de 1 062 000 tCO₂e, avec une tendance à la hausse sur l'année 2023".

¹ CEE : Certificats d'Economies d'Energie

Trophées EVE 2022 : 14 entreprises distinguées pour leurs actions en faveur de la transition énergétique

Cette 4^{ème} édition du Rendez-Vous EVE a permis de distinguer 14 entreprises sur leur performance énergétique, leur travail collaboratif et les innovations intégrées dans leurs process d'activité.

Les actions majeures qui ont permis aux entreprises de se démarquer

Les trophées dans la catégorie « **la meilleure progression** » (% de gain d'émissions de GES) ont été attribués à **AUTOCARS GIRARDOT** (transport routier de voyageurs) pour l'accent mis sur la formation (création d'un poste de formateur, installation de la télématique embarquée), à **SATM** (commissionnaire de transport) pour le report modal vers le ferroviaire et le fluvial, à **ATLANT SERVICES** (transport routier de marchandises) pour la mise en place de véhicules électriques, l'éco-conduite et le suivi de la consommation et à **MAPEI France** (fabricant de produits de mise en œuvre pour le bâtiment, les travaux publics et l'industrie) pour ses actions de coopération entre tous les acteurs de la chaîne afin de réduire les distances parcourues et d'optimiser les taux de chargement, ainsi que la mise en place d'une liaison rail-route entre deux usines de l'entreprise.

Les trophées dans la catégorie « **la longévité dans le dispositif Objectif CO₂** » ont été conférés à **XPO Logistics** (transport et logistique) pour ses actions menées depuis 2007, comme récemment la création d'un module de formation pour sa force commerciale, afin d'accompagner les clients dans la transition du mono-énergie au multi-énergies et à **LK KUNEGEL** (transport routier de voyageurs) avec une politique d'éco-conduite sur le long terme via une dynamique de motivation des collaborateurs par des actions individuelles et collectives, avec des critères définis au préalable (qualité de travail, sinistralité, consommation de carburant).

Les trophées dans la catégorie « **la meilleure performance environnementale** » ont été accordés à **EQIOM** (fournisseur de matériaux : ciment, granulats et bétons) avec le développement du biogaz et du report modal, à **Transports Rouquet J.P.** (transport routier de marchandises, catégorie moins de 50 salariés) avec son renouvellement anticipé du matériel pour être à la pointe de la technologie en termes de performances de consommation de carburant et avec le caractère mono-marque de ses véhicules, au **Groupe Etoile Routière** (transport routier de marchandises, catégorie plus de 50 salariés) pour son investissement dans le B100, son recours au rétrofit, la sensibilisation des collaborateurs au transport de produits sous température dirigée, pour la réutilisation des eaux de pluie, de la chaleur des groupes et de l'énergie solaire et enfin l'implantation de ses plateformes en bordure d'autoroutes pour réduire les kilomètres parcourus. Deux autres entreprises de transport routier de voyageurs ont également reçu cette distinction : **AUTOCARS SANS** (catégorie moins de 50 salariés) pour sa performance en zone de montagne, son adaptabilité, son équipement de boîtiers qui permet d'analyser la conduite et sa politique de renouvellement de véhicules, désormais tous sous norme Euro 6 et **AUTOCARS BARRIÈRE** (catégorie plus de 50 salariés) également grâce à l'installation de pompes à carburant connectées pour un suivi optimal et un potentiel facilité d'amélioration. Le transporteur **LABOURIAUX** (transport routier de marchandises) a aussi été primé pour la décarbonation de ses moyens de transport, choisissant de recourir à des énergies plus vertes, et pour le report vers le rail-route qui a permis une économie mensuelle de 500 à 600 tonnes de CO₂ (en comparaison avec un transport routier "classique").



Le trophée dans la catégorie « **la meilleure coopération entre acteurs** » a été remis à **la Compagnie des Transports du Yonnais (CTY), Filiale du Groupe RATP et au Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de Vendée (SYDEV)**, pour leur excellente coordination entre acteurs publics et privés sur l'ensemble de leurs missions. Grâce à leur méthode, ils observent de nombreux gains : développement de la filière hydrogène, synergie entre les acteurs, satisfaction des collaborateurs comme des utilisateurs, etc.

Le **coup de cœur du jury** est attribué à la société **J.Milliet (distributeur-grossiste en boissons auprès des CHR du Grand Paris)** pour ses projets de liaison fluviale, l'optimisation des retours à vide (développement de la consigne auprès des fournisseurs locaux), le développement de la livraison en vélo-cargo, ainsi que son investissement dans les motorisations électriques et au B100.

Cette année encore, les professionnels du transport et de la logistique ont prouvé leur engagement pour l'environnement par leur implication en faveur d'actions concrètes, parfois innovantes, de décarbonation sur le long terme. Les représentants du programme EVE se félicitent des résultats obtenus et projettent une année 2023 placée sous le signe d'une haute responsabilité environnementale.

Pour revoir cet événement et l'intervention des entreprises lauréates, cliquez sur le lien du replay :

[+lien](#)

A propos du programme EVE :

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère de la Transition énergétique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. www.eve-transport-logistique.fr

A propos de l'ADEME :

L'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, l'ADEME mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, en leur donnant les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, l'Agence de la transition écologique met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

Service de presse Eco CO2 / Agence Oxygen :

Chloé Raymondeau - chloe.r@oxygen-rp.com - 06.77.01.97.88

